

# Petit guide de la **MAISON DU PARC**



Faites connaissance avec  
ce bâtiment écologique  
et économe en énergie



Une autre vie s'invente ici



**PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS**

**Maison du Parc**

20 boulevard du Maréchal Lyautey

91490 Milly-la-Forêt

Tél. : 01 64 98 73 93

info@parc-gatinais-francais.fr

www.parc-gatinais-francais.fr



# SOMMAIRE

3 | Édito

4 | Plantons le décor

5 | **LE CHOIX D'UN SITE**

5 | **LE CHOIX D'UN DISPOSITIF CONSTRUCTIF ÉCORESPONSABLE**

6 | **LE CHOIX DE MATÉRIAUX ÉCORESPONSABLES ET IDENTITAIRES DU PARC : BOIS, CHANVRE, GRÈS DE FONTAINEBLEAU**

L'utilisation de matériaux locaux

L'emploi de matériaux biosourcés : bois et chanvre

Une isolation thermique renforcée en laine de chanvre

Zoom sur la filière chanvre locale

La terre crue

10 | **UN BÂTIMENT ÉCONOME EN ÉNERGIE**

Une forme simple et compacte rendant hommage au bâti vernaculaire du Parc

Le choix d'une enveloppe performante

Confort d'été : une Maison du Parc sans climatisation

Un bâtiment conçu pour favoriser les apports solaires passifs et l'éclairage naturel

Confort d'hiver : recyclons les calories produites par le chauffage et l'activité humaine

Le mur en terre : outil d'économie d'énergie et de confort au service de l'architecture

Se chauffer avec une ressource locale et renouvelable

11 | **UNE MAISON DU PARC ACCUEILLANT LA BIODIVERSITÉ**

Les nichoirs et les gîtes

La mare

La prairie fleurie

La haie gourmande

16 | **UNE MAISON DU PARC POUR TOUS**

16 | **LA PRATIQUE DES ÉCOGESTES À LA MAISON DU PARC**

18 | En résumé

19 | Contacts





# Édito



*La Maison du Parc a été inaugurée le 1<sup>er</sup> juin 2013 à Milly-la-Forêt.*

*Tout le monde peut être satisfait de cette belle réalisation qui s'inscrit parfaitement dans le contexte urbain, historique et culturel de Milly, que ce soit les élus, les partenaires du Parc, l'équipe, les habitants ou les touristes.*

*Ce bâtiment se veut un outil pédagogique. Il est un lieu témoin des nouvelles technologies où les professionnels du bâtiment et les habitants peuvent trouver des sources d'inspiration pour leurs propres projets de construction ou d'aménagement.*

*Conçue à l'image du territoire, la Maison du Parc en est la vitrine valorisant les techniques de construction les plus avancées au regard des normes environnementales.*

*C'est aussi un lieu public dédié à l'accueil et à l'information des habitants et des visiteurs, qui y trouvent toutes les informations utiles, en particulier touristiques.*

*Il sert également à organiser des expositions et des événements en tous genres. Une façon festive de faire connaître plus largement au public les facettes de cette superbe Maison du Parc.*

Jean-Jacques Boussaingault  
Président



Plantons le décor, avec **Serge Joly, de l'agence Joly&Loiret** chargée de la conception et de la réalisation du projet : concilier modernité, respect des traditions et intégration urbaine.

« Notre volonté était d'aboutir à un bâtiment exemplaire en termes d'architecture et d'intégration urbaine, et qui soit une vitrine des savoir-faire en matière de construction. Il s'agissait de concevoir un bâtiment qui soit à la fois contemporain et respectueux de l'environnement dans lequel il s'inscrit.

Il fallait trouver cet équilibre et éviter les deux impasses suivantes les plus courantes : soit celle d'un copié/collé trop littéral et dénué de sens des modèles du passé, soit celle d'un parachutage ponctuel d'un projet sans lien avec un environnement préexistant.

Afin de permettre l'intégration urbaine de notre projet pour la Maison du Parc, nous avons recherché une continuité des typologies et profils ruraux, des paysages typiques : murs et murets ininterrompus de grès clair, alternance de façades et pignons sur rue, sols et caniveaux en grès, portails et volets de bois, toitures de tuiles plates, chéneaux et gouttières de zinc.

Nous avons recherché aussi des références aux séchoirs à plantes aromatiques, tinctoriales ou médicinales, et aux paysages du Gâtinais français.

En parallèle à cette réflexion urbaine, nous avons engagé une réflexion importante sur les matériaux et les filières locales à exploiter pour permettre de :

- renouer avec des techniques et des savoir-faire spécifiques au territoire du Gâtinais français ;
- valoriser des matériaux locaux et donc de minimiser les transports et les émissions de CO<sub>2</sub>.

Au-delà des objectifs de performances thermiques exigeants, nous avons eu une approche élargie du développement durable en appuyant notre démarche sur :

- le respect d'un contexte historique et anthropologique spécifique ;
- les ressources et les savoir-faire locaux ;
- le choix de filières de matériaux naturelles avec l'utilisation du bois, du chanvre, de la terre et de la pierre ;
- la valorisation de dispositifs passifs comme la compacité ;
- l'isolation et la ventilation naturelle couplée à l'énergie thermique de la terre ;
- le développement de la biodiversité par l'installation de niches sur la façade pour les oiseaux, et l'aménagement d'un jardin fleuri de 16 espèces locales ».



## Le choix d'un **site**



Située à Milly-la-Forêt, en plein cœur du territoire du Parc naturel régional du Gâtinais français, la Maison du Parc prend place sur le site d'une ancienne ferme située dans le bourg, en zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager.

C'est une construction qui s'intègre naturellement aux constructions existantes tout en respectant et en valorisant les qualités du centre de Milly-la-Forêt.

À l'image des autres bâtiments de la rue, le pignon de la Maison du Parc s'implante à l'alignement sur rue tandis que les deux granges déjà présentes ont été réhabilitées.

## Le choix d'un **dispositif constructif éco- responsable**



La Maison du Parc est **une construction à ossature bois**. Cela permet d'une part la préfabrication en atelier et d'autre part la réalisation du bâtiment en filière sèche.

Sur le chantier, la production de déchets est considérablement diminuée ainsi que les consommations

en eau, en comparaison avec des constructions maçonnées.

Le clos couvert, lorsque la construction est hors d'eau, hors d'air, est plus rapidement achevé et assure de **meilleures conditions de travail** aux compagnons sur le chantier.

Le choix de  
**matériaux éco-  
responsables et  
identitaires du  
Parc : bois, chanvre,  
grès de Fontainebleau**



L'utilisation de **matériaux locaux** permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre du projet en limitant les distances liées à leur transport.

Notons que l'ensemble du bois utilisé sur le chantier provient des **forêts françaises** : bardages en douglas des Vosges, volets en douglas de la Loire, menuiseries extérieures en pin sylvestre des Vosges, bois d'ossature en pin sylvestre de la forêt d'Orléans, contre collé et lamellé collé

en provenance des Alpes, isolation en fibre de bois en pin des Landes.

Le grès provient en partie de la **carrière de Moigny-sur-École**, proche du site mais également de récupération d'autres chantiers locaux.

Construire avec des matériaux locaux participe à l'intégration architecturale du projet, favorise la transmission des savoir-faire et permet de réduire l'impact environnemental d'une construction nouvelle.



L'emploi de **matériaux biosourcés : le bois, le chanvre**

Issus de la biomasse d'origine végétale, ces matériaux présentent l'avantage de stocker le carbone. Leur emploi dans le projet permet de l'inscrire dans **une stratégie plus large de lutte contre la production de gaz à effet de serre.**

Le chanvre, présent dans l'isolation thermique du bâtiment sous forme de laine est une ressource renouvelable annuellement. Ce matériau présente donc un fort potentiel de stockage du carbone.

## Une isolation thermique des murs renforcée en **laine de chanvre**

Afin de mettre en valeur et de soutenir la filière chanvre, la Maison du Parc naturel régional du Gâtinais français inclut, dans l'isolation de ses murs, de la laine de chanvre.

### **La laine de chanvre, qu'est-ce que c'est ?**

La laine de chanvre se présente



sous forme de rouleaux souples ou de panneaux semi-rigides.

Excellent isolant

thermique, sa tenue mécanique contribue à sa grande facilité de pose et permet de conserver durablement toute son efficacité.

### **Un choix à la fois écologique, performant et durable.**

- **Le chanvre est récolté sur le territoire du Parc tous les ans.** Durant sa croissance, la plante stocke le carbone. Son utilisation contribue donc à **atténuer les effets du réchauffement climatique.**

De plus, la culture du chanvre ne nécessite pas d'intrants ni aucun produit phytosanitaire.

- **Transformé en isolant thermique**, le chanvre présente la spécificité de participer à la **régulation du taux d'humidité** dans la construction afin d'accroître le confort des usagers et la pérennité des ouvrages.

- **Les fibres longues et très résistantes** de la plante assurent une très bonne tenue mécanique de la laine isolante ce qui garantit ses performances dans le temps.

*Rappels - Imputrescible la laine de chanvre ne se dégrade pas dans le temps. Elle n'attire pas les rongeurs, les mites et les termites. La laine de chanvre est un matériau recyclable.*

### **Des spécificités techniques de mise en œuvre pour un Équipement Recevant du Public (ERP)**

La Maison du Parc est un équipement recevant du public de catégorie 5 (inférieur à 100 personnes). Elle répond à la réglementation applicable (arrêté du 22 juin 1990 et règlement du 25 juin 1980).

Les parois répondent à la classification M2 (réaction au feu des matériaux/difficilement inflammable) avec deux plaques de BA13 recouvrant les isolants biosourcés.

*Nota : la laine de chanvre utilisée est certifiée ACERMI et bénéficie d'un avis technique du Centre scientifique technique du bâtiment (CSTB).*



Le chanvre : un matériau naturel et performant qui répond aux enjeux environnementaux d'aujourd'hui et de demain.



Sur le territoire du Parc naturel régional du Gâtinais français, sept agriculteurs accompagnés par le Parc ont créé Gâtichanvre et travaillent à **la production de chanvre local**.

L'usine de transformation du chanvre

local est installée à Prunay-sur-Essonne. La rénovation thermique des bâtiments pourra donc se faire avec des matériaux locaux et biosourcés dans une logique globale de lutte contre le réchauffement climatique.

### Le chanvre DANS LE BÂTIMENT

Excellent isolant naturel, le chanvre peut être valorisé dans la construction. Sa tige subit un processus de défilage qui permet d'extraire deux matériaux :

- **la fibre**, matière la plus connue, est utilisée dans la papeterie haut de gamme, le textile et la plasturgie ; au niveau de la construction elle permet de créer des laines isolantes naturelles qui peuvent venir en remplacement des laines minérales,

- **la chènevotte**, il s'agit de la partie de la paille qui reste une fois la fibre séparée de la tige.

Traditionnellement cette paille est utilisée en litière animale ou en paillage pour l'horticulture.

Disposant d'excellentes capacités d'isolation thermique et phonique, la chènevotte mélangée à un liant (chaux, terre crue, ciment prompt) peut être utilisée dans la construction sous forme de bétons non porteurs et mortiers.

### Le chanvre : UN MATÉRIAU ÉCOLOGIQUE

- Isolant thermique et phonique, le chanvre est un matériau de construction renouvelable présentant un des plus faibles impacts sur l'environnement

- Cultivé sans produit phytosanitaire et avec peu d'engrais, le chanvre permet de régénérer les terres, et de stocker le carbone.

- Mis en œuvre dans le bâtiment, il présente de très bonnes performances énergétiques et permet de développer des constructions saines participant à la qualité de l'air intérieur du logement.

- Enfin, en cas de déconstruction, il peut être réutilisé dans l'agriculture.





### Et enfin **la terre crue**...

La terre crue est utilisée sous forme de briques compressées. Elle a nécessité peu d'énergie pour sa transformation et est réutilisable indéfiniment.

Ce matériau a été judicieusement choisi afin d'en **accroître le confort thermique** et de contribuer par ses qualités esthétiques au bien-être des usagers dans le bâtiment.

*En 2013, la Maison du Parc s'est vue remettre le **1<sup>er</sup> Prix national des architectures en terre crue**, trophée aménagement intérieur délivré par l'association AsTerre, le laboratoire CRAterre-ENSAG et le magazine EcologiK (EK), suivis par de nombreux partenaires.*

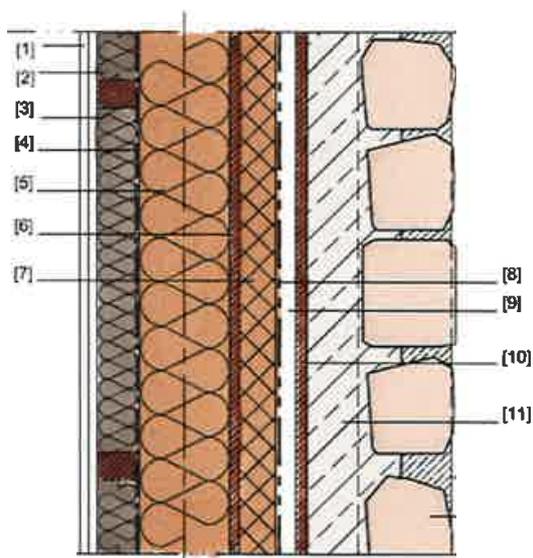
## Un bâtiment économique en énergie



**Une forme simple et compacte** rendant hommage au bâti vernaculaire du territoire du Parc

S'inspirant directement des **séchoirs à plantes médicinales** et tinctoriales présents sur Milly-la-forêt et aux alentours, la forme architecturale simple limite naturellement les surfaces de déperditions thermiques du bâtiment.

### Le choix d'une **enveloppe performante**



- 1-Plaques de plâtre
- 2-Laine de chanvre
- 3-Tasseaux bois
- 4-Frein-vapeur
- 5-Ossature bois+laine de bois
- 6-Panneau bois
- 7-Laine de bois
- 8-Pare pluie
- 9-Lame d'air
- 10-Coffrage perdu panneau bois
- 11- Façade autoportante en grès enduite à la chaux.

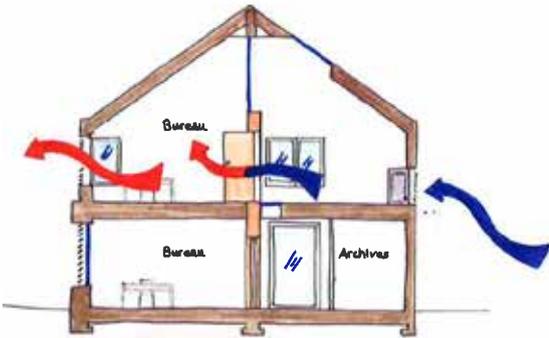
Composée successivement de deux couches de laine de bois et d'une couche de laine de chanvre, les murs de la Maison du Parc sont constitués de **30 cm d'isolation thermique**.

En complément, un **frein vapeur** rend le bâtiment étanche à l'air.



**Les murs extérieurs de la Maison du Parc permettent donc de limiter les déperditions thermiques.**

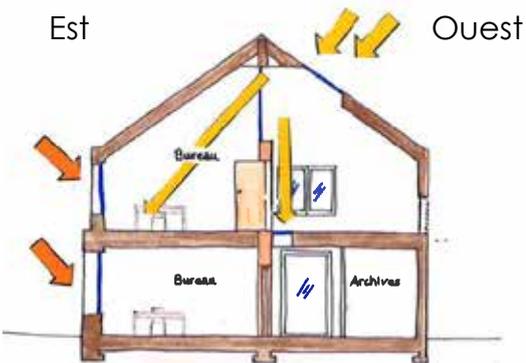
## Confort d'été : une Maison du Parc sans climatisation !



En saison chaude, afin d'évacuer toute la chaleur excédentaire accumulée en journée, les usagers de la Maison du Parc mettent en œuvre le **rafraîchissement naturel** ou « **free-cooling** » nocturne. En fermant les persiennes, en ouvrant les fenêtres l'air chaud est chassé du bâtiment d'ouest en est.

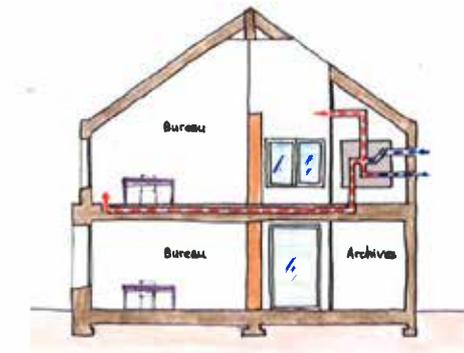
Quant au **mur en terre**, il se rafraîchit tout au long de la nuit, ce qui lui permet en journée d'absorber la hausse de température de la Maison du Parc. En retardant l'élévation interne de la température, le mur en terre contribue de façon importante au confort d'été. Il joue le rôle des murs en pierre de nos maisons anciennes.

## Un bâtiment conçu pour favoriser les apports solaires passifs et l'éclairage naturel



La Maison du Parc a su tirer parti de son implantation ! L'ensemble des bureaux sont ouverts vers le jardin à l'est et profitent d'un **éclairage naturel direct** le matin. L'après-midi, les verrières et le plancher vitré distribuent la lumière naturelle dans l'ensemble du bâtiment. Les besoins en éclairage artificiel sont ainsi véritablement diminués. Ces **apports solaires passifs** participent également à la diminution des besoins de production de chaleur pour atteindre les températures de confort requises en saison froide.

## Confort d'hiver : recyclons les calories produites par le chauffage et l'activité humaine



L'installation d'une **ventilation mécanique double flux** permet de limiter les pertes de chaleur inhérentes à la ventilation. Ce système, par le biais d'un échangeur thermique, récupère la chaleur de l'air vicié extrait de la Maison du Parc et l'utilise pour réchauffer l'air neuf filtré venant de l'extérieur.



## Le mur en terre : **outil d'économie d'énergie et de confort au service de l'architecture**

... mais pour concevoir **un bâtiment basse consommation**, une enveloppe isolante et étanche à l'air ne saurait suffire. Le mur en terre crue, long de 33 m, haut de 5 m et d'une épaisseur de 43 cm apporte de **l'inertie thermique au bâtiment**. Il est donc capable d'emmagasiner et de restituer lentement les calories.

Enveloppe et mur en terre jouent un rôle complémentaire pour atteindre des niveaux de consommation très faibles (38 KWhep./m<sup>2</sup>.an).

## Se chauffer avec **une ressource locale et renouvelable**

**Une chaudière automatique à plaquettes forestières** assure le chauffage de la Maison du Parc.

Se chauffer au bois est apparu comme une évidence...

Le bois est une énergie d'origine locale et renouvelable issue de l'entretien et la gestion des espaces forestiers du territoire.

En effet, **l'approvisionnement est confié, via un marché public, à la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Gâtinais Bois Energie** dont les missions sont de valoriser les espaces forestiers du territoire et produire un combustible de qualité en partenariat avec les acteurs locaux (propriétaires forestiers, entreprises...).



***La plaquette forestière** est le résultat du broyage des bois de qualité médiocre issus de l'exploitation forestière. Mais là encore, l'utilisation du bois en énergie à la place des combustibles fossiles contribue à la réduction des gaz à effet de serre. Avec 33 % de sa surface occupée par la forêt, le territoire du Parc présente une ressource bois conséquente. En conservant une gestion durable des forêts, 16 000 tonnes/an de bois seraient valorisables sous forme énergétique.*

## Une Maison du Parc **ac-** **cueillant la** **biodiversité**



### Les **nichoirs** et les **gîtes**

Afin de participer à la constitution d'un **réseau écologique** cohérent, la Maison du Parc et son jardin disposent d'une multitude de nichoirs.

Sur la façade du rez-de-chaussée, des **cavités** ont été ménagées dans le voile de pierre afin de permettre à la petite faune (hérissons, lézards, insectes, ...) de se réfugier.

En hauteur, une série de **nichoirs** disposés en alternance peuvent accueillir des chauves-souris, des petits passereaux (mésange charbonnière, rouge-gorge, moineaux ...), des martinets noirs et des hirondelles. Le dessin des nichoirs, intégrés à l'architecture, contribue à favoriser les qualités esthétiques et récréatives du lieu.

Dans le jardin, d'autres nichoirs sont dissimulés. Coccinelles, papillons et abeilles solitaires y trouvent le logis.

Pour d'autres, nul besoin de nichoirs, un simple **tas de bois morts** leur suffit pour élire domicile à la Maison du Parc. Parmi eux, les mangeurs de bois morts également appelés insectes xylophages, mais aussi une foule d'autres êtres vivants, appliqués à décomposer et transformer le bois mort en éléments nutritifs pour la terre : scarabées, cloportes, collemboles, cétoines...

Et pour ceux qui ne se nourrissent pas de bois mort, le tas constituera un parfait abri. Lézards, araignées ou escargots préféreront tout autant se cacher sous un tas de pierres sèches spécialement aménagé pour eux.



## La mare



**Les berges de la mare** ont été réalisées en pentes douces dont plus de la moitié avec un profil en escaliers afin de favoriser une plus grande diversité d'habitats.

En effet, les différentes espèces de plantes aquatiques ont chacune leur préférence quant à la profondeur de l'eau.

On distingue ainsi :

- **les plantes des berges** (menthes, lysimaques, populage, laïches...),
- **les plantes semi-aquatiques**, enracinées dans la vase, jusqu'à 50 cm de profondeur (roseaux, massettes, iris...),
- **les plantes flottantes** dont les feuilles et les fleurs émergent à la surface de l'eau (nénuphars, lentilles d'eau, potamots...),
- **les plantes submergées** (callitriches, myriophylles, élodées...).

Les berges en pentes douces permettent le développement de ces différentes ceintures de végétation. Elles ont également pour rôle d'éviter les éboulements de terre et d'offrir une sortie commode aux animaux.

Afin de stabiliser rapidement les berges, il a été repiqué quelques plantes semi-aquatiques indigènes et semé un mélange de graines adapté. Dans les prochaines années, c'est la **colonisation spontanée de végétaux** qui assurera le rôle de maintien des berges.

Artificielle, **l'étanchéité de la mare** a été assurée par l'apport d'une couche d'argile, uniquement dans le fond, afin que les berges restent perméables et permettent l'infiltration et l'évacuation de l'eau lors de précipitations importantes.

L'eau de la mare provient uniquement des précipitations. Elle récupère l'ensemble des eaux pluviales (toiture du bâtiment et jardin) permettant **l'absence de rejet d'eau sur le réseau public existant**.

**Aucune espèce animale n'a été introduite**. La colonisation naturelle de la mare constitue la meilleure garantie de son bon équilibre biologique. Très vite, elle a été peuplée par de nombreux organismes unicellulaires et petits invertébrés microscopiques qui ont amorcé la chaîne alimentaire.

La mare devient au fil du temps **une zone de refuge, de reproduction et d'alimentation** pour des amphibiens, des libellules, des insectes aquatiques, des oiseaux...

Elle intègre d'ors et déjà **le réseau de milieux humides** de notre territoire, dont dépendent de nombreuses espèces.



## La prairie fleurie

La prairie fleurie présente de nombreux avantages :

- gérée de manière extensive, elle nécessite **très peu d'entretien** qui se limite à une fauche annuelle et l'arrachage des plantes trop envahissantes. La fauche pratiquée tardivement mi-octobre permet à toutes les plantes de monter en graines et de se ressemer naturellement,
- elle ne nécessite **pas d'arrosage** grâce à une couverture dense du sol réduisant l'évaporation et en été, en l'absence d'arrosage, les plantes vont chercher par elles-mêmes l'eau plus en profondeur grâce à un développement important de leur racine,



- riche en fleurs sauvages, choisies pour leur intérêt mellifère et l'échelonnage de leur floraison, la prairie est **une manne tout au long de l'année pour les butineurs** en quête de nectar et de pollen : syrphes, abeilles, bourdons, papillons, guêpes...
- sur la butte au fond de la cour, il a été choisi d'installer **des plantes couvre-sol, toujours dans l'objectif de limiter l'entretien**, avec du lierre des bois, de la pervenche, du géranium macrorrhizum et quelques pieds de mugets,
- deux blocs de grès rappellent **les paysages de platières**, formations géologiques caractéristiques du Gâtinais.

## La haie gourmande



Le long de la limite est du jardin, un **savoureux mélange de plantes arbustives et herbacées a permis de joindre l'utile à l'agréable**. Pour le plaisir, il a été planté des fraises des bois, de la menthe poivrée, des framboisiers, des groseilliers et de la vigne.

Pour agrémenter la palissade en bois, des plantes grimpantes comme le chèvrefeuille ou le houblon sont accompagnées d'arbustes aux essences locales : noisetier, sureau, prunellier, aubépine, cornouiller... La diversité des essences **brise la monotonie**, jouant sur l'alternance des couleurs et des parfums, et **offre le gîte et le couvert à une multitude d'animaux**.

Enfin, pour rappeler la richesse du patrimoine fruitier de notre région et en mémoire de l'ancienne cour de ferme, **deux pommiers de variétés franciliennes** ont été plantés sur l'espace prairie. Il s'agit de la Belle Joséphine et de la Faro.

## Une Maison du Parc **pour tous**



La Maison du Parc et son jardin sont **accessibles à tous les publics y compris aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite.**

## La pratique des **éco- gestes** à la Maison du Parc



En tant que structure promouvant les principes du développement durable dans ses missions, le Parc vise à être **exemplaire dans son fonctionnement**, c'est-à-dire une administration responsable, économe et soucieuse des conséquences de ses activités.

Le développement des pratiques écoresponsables dans la Maison du Parc vise à :

- **montrer l'exemple** auprès des collectivités membres du Parc, des habitants, des partenaires...,
- **améliorer les conditions d'accueil** des visiteurs,
- **améliorer les conditions de travail des agents** (sécurité, santé, confort...) et de répondre à leur forte sensibilité en matière de protection de l'environnement et de solidarité.

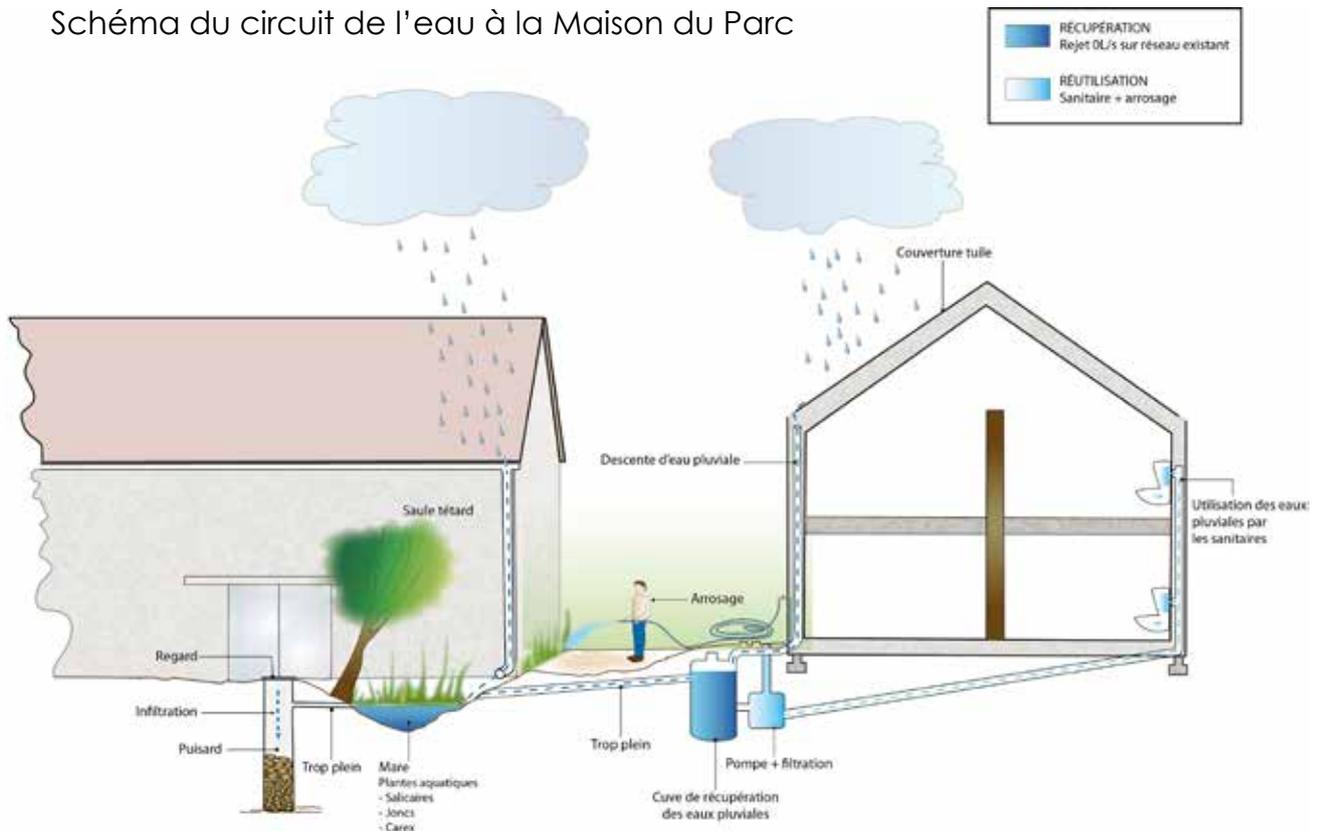
Les agents du Parc agissent ainsi au quotidien, sur différentes cibles, pour réduire autant que possible leur impact sur l'environnement :

- **déplacements** : pratique du co-voiturage, sensibilisation à la conduite rationnelle...,
- **achats et services** : achats de fournitures avec écolabels, utilisation de produits d'entretien écologiques, achats de produits locaux et bio...,
- **consommations d'énergie** : suivi régulier des consommations énergétiques de la Maison du Parc...

Parc, éco-gestes, détecteurs de présence et de luminosité pour l'éclairage...,

- **déchets et consommation d'eau** : tri sélectif des déchets, compostage des déchets verts grâce à un composteur et un lombricomposteur, récupération des eaux de pluie pour les sanitaires, utilisation d'économiseurs d'eau...,
- **gestion des espaces extérieurs** : gestion écologique des espaces verts, zéro phyto, installation de nichoirs pour différentes espèces animales...

Schéma du circuit de l'eau à la Maison du Parc



©Gilles Malgonne-Le Semeur d'images

## En résumé...



**Une forme évoquant les séchoirs**, bâti traditionnel de Milly-la-Forêt et sa région.



**La restauration du bâti existant**, dans le respect de l'esprit des lieux. Cette grange abrite la chaufferie bois.



**Le bois de forêts françaises** pour l'ossature du bâti (isolée avec de la laine de chanvre), les bardages, la charpente, les menuiseries, l'isolation.



**Le grès de Fontainebleau** d'origine locale (carrière de Moigny-sur-École et de récupération) pour les murs et le pavage au sol.



**Un mur en terre** à forte inertie thermique procure un confort accru en toutes saisons : il restitue la fraîcheur en été et la chaleur en hiver.



L'intérieur du bâtiment **éclairé naturellement** par une verrière, un plancher vitré, des impostes et des cloisons vitrées.



Couplée au mur en terre, **une circulation d'air** favorisée par les volets à persiennes assure un confort d'été accru et surtout, sans climatisation !



Mare, nichoirs et cavités assurent **l'accueil de la biodiversité**.



**Une chaufferie bois** installée dans une ancienne grange réhabilitée, accessible au public.

# Maison du Parc

## VOS CONTACTS



**PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS**

**Maison du Parc**

20 boulevard du Maréchal Lyautey

91490 Milly-la-Forêt

Tél. : 01 64 98 73 93

**Accueil : Safia Abour**

info@parc-gatinais-francais.fr

### **Pôle Aménagement**

**(urbanisme, architecture, énergie, paysage)**

**Mathieu Deperrois**, Responsable du Pôle, en charge de l'urbanisme et de l'intercommunalité

m.deperrois@parc-gatinais-francais.fr

**Ann Carer**, Chargée de mission Architecture

a.carer@parc-gatinais-francais.fr

**Pierre-Denis Ménager**, Chargé de mission Urbanisme

p.menager@parc-gatinais-francais.fr

**Thomas Bédot**, Chargé de mission Économies d'énergie et énergies renouvelables

t.bedot@parc-gatinais-francais.fr

**Lucie Gandon**, Chargée de mission Énergie et Plan climat

l.gandon@parc-gatinais-francais.fr

**Kévin Danieau**, Chargé de mission Aménagement

k.danieau@parc-gatinais-francais.fr

**Clément Roulleau**, Chargé de mission Aménagement et Paysage

c.roulleau@parc-gatinais-francais.fr

### **Pôle Développement local**

**(filiales locales chanvre et bois énergie)**

**Arnaud Charpentier**, Responsable du Pôle, en charge de l'agriculture et de la sylviculture

a.charpentier@parc-gatinais-francais.fr

**Guillaume Labbe**, Chargé de mission Économie durable

g.labbe@parc-gatinais-francais.fr

**Camille Guérin**, Chargée de mission Forêt

c.guerin@parc-gatinais-francais.fr

### **Pôle Environnement**

**(suivi des espèces végétales et animale, mares, gestion écologique des espaces communaux)**

**Julie Maratrat**, Technicienne des milieux naturels

j.maratrat@parc-gatinais-francais.fr

**Vincent van de Bor**, Technicien des milieux naturels

v.vandebor@parc-gatinais-francais.fr



Un territoire où il fait bon vivre pour tous

**Maison du Parc**

20 bd du Maréchal Lyautey  
91490 Milly-la-Forêt  
Tél. : 01 64 98 73 93  
Fax : 01 64 98 71 90  
info@parc-gatinais-francais.fr  
www.parc-gatinais-francais.fr

